



Communiqué de presse

Consultations par téléphone, le SML entendu

Malakoff, le 27 octobre 2020 | Dès le mois de juillet, à l'issue du Ségur de la Santé, alors que le gouvernement acceptait d'ouvrir de nouvelles négociations conventionnelles, le SML avait souligné l'intérêt d'accélérer les téléconsultations, et avait réclamé la réintégration dans les prises en charge des consultations par téléphone.

En effet, le déploiement de la télémédecine ne doit pas faire perdre de vue le besoin des patients en particulier les plus âgés et ceux qui vivent dans les déserts numériques, pour lesquels le téléphone reste le moyen unique de communication avec les médecins. En cela les consultations par téléphone rendent service à de nombreux patients. D'ailleurs, durant le confinement du printemps, nombre de médecins ont rapporté qu'ils avaient enregistré plus de consultations téléphoniques que de téléconsultations.

Aussi le SML se félicite que le ministère de la santé ait enfin décidé de rétablir la prise en charge financière des téléconsultations par téléphone.

Tout comme la télémédecine, les consultations par téléphone devront s'inscrire dans le cadre du parcours de soins en lien avec le médecin traitant et sortir du cadre dérogatoire.

Contact presse :

Sylvie FONTLUPT

Tél. 06 72 82 42 18

A propos du SML

Fondé en 1981, le Syndicat des Médecins Libéraux (SML) est un syndicat polycatégoriel représentatif de tous les médecins quel que soit leur secteur d'activité. Il assure la représentation et la défense de tous les types d'exercices libéraux, de toutes les spécialités et de toutes les formes d'expertises. Le SML axe son action sur la défense des piliers de l'exercice libéral du médecin que sont l'indépendance, la liberté d'installation, la liberté de prescription et le paiement direct à l'acte dans le cadre d'une valorisation juste des honoraires médicaux. Il promeut une approche pragmatique, adaptée aux réalités du terrain pour répondre aux évolutions des besoins de soins.

Il est pionnier dans la promotion de la prévention, de la télémédecine et de la E-santé. Force de propositions, il participe activement au dialogue avec les Pouvoirs publics et l'Assurance-maladie. Le SML est représenté dans toutes les régions et possède des élus dans chacun des trois collèges composant les URPS de médecins libéraux.

Le SML est présidé depuis décembre 2016 par le Dr. Philippe Vermesch.

En savoir plus : www.lesml.org

Retrouvez le SML sur Twitter @LE_SM